

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois mai, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme Delphine AUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2018

Présents : Mme AUNEAU Delphine, maire, Mmes VANNIER Maëva, MATHIEUX Lucie, Mrs BERNARD Pierre-Maurice, DUTOUR Fabrice, LEON Jean-Pierre, MASSONNAT Rodolphe, PAIN Cédric, SOLEIL Jacques

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 13
---

Excusés ayant donné procuration :  
Mr DUMONT LEMARIE Sylvain à Mme MATHIEUX Lucie,  
Mme DELAFOSSE Audrey à Mr LEON Jean-Pierre  
Mr BOISTARD Frédéric à Mr SOLEIL Jacques  
Mr BILLOT Lionel à Mme AUNEAU Delphine

Secrétaire de séance : Mme VANNIER Maëva

## Compte-rendu du Conseil Municipal

**Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU :** le conseil municipal approuve la modification simplifiée n°1 du PLU, relative à la suppression de la protection des boisements au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme au sein du site de la carrière, qui dispose d'une autorisation d'exploitation et de défrichement, identifiée sur le règlement graphique par erreur.(unanimité)

**Val Touraine habitat : Prorogation concession ZAC :** Madame le maire explique que l'aménagement et la commercialisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC ne seront pas entièrement réalisés au terme de l'article 5 du traité et qu'une prorogation du traité de concession est nécessaire pour achever cet aménagement. Le conseil décide à l'unanimité de proroger la durée de concession de la 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC jusqu'à son achèvement.

**Val Touraine Habitat : Approbation du CRACL :** le conseil approuve à l'unanimité le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Local au 31/12/2017 ainsi que son bilan.

**Autorisation de renouvellement d'exploitation de carrière :** Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de renouvellement sous condition que la société St Georges Granulats fasse les études environnementales nécessaires sur les parcelles ZE 50 et ZE 87 appartenant à la commune afin d'envisager toutes les possibilités d'aménagement futur et savoir si un éventuel remblaiement serait possible. (unanimité)

**Tarifs restauration scolaire 2018/2019 :** le conseil maintient ses tarifs (3.00 € pour les réguliers, 3.40 € pour les occasionnels et 6.10 € pour les adultes. (à l'unanimité)

**Tarifs garderie 2018/2019 :** le conseil maintient ses tarifs par enfant (1 à 30 demi-heures mensuelles : 1.15 € la demi-heure. Au-delà de 30 demi-heures mensuelles : 0.80 € la demi-heure) Paiement minimum de 5 € (unanimité)

**Mise à disposition d'un agent communal :** le conseil municipal charge le maire de signer une convention avec la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire afin de mettre à disposition un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe auprès de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire en vue d'exercer les fonctions de communication institutionnelle et la réalisation d'outils de communication. (unanimité)

**Salle polyvalente :** le conseil municipal donne son accord pour que Madame le maire amorce les études de faisabilité pour la construction d'une nouvelle salle polyvalente, l'actuelle devenant trop exigüe pour accueillir les différentes manifestations communales en toute sécurité.

Le maire,  
Delphine AUNEAU.